



RSM Ouest

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 51 83 30 30
F +33 2 51 83 30 39

www.rsmfrance.fr

ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : 9 rue Paul Pélisson – 44000 NANTES
Association (loi 1901)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE DE LA LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 9 rue Paul Pélisson – 44000 NANTES
Association (loi 1901)

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE DE LA
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS CONCLUES AVEC LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Administrateur intéressé

- La Ligue Nationale Contre le Cancer, représentée par M. BIDART.

Objet de la convention

Ces conventions sont présentées en ANNEXE 1 du présent rapport.

CONVENTION CONCLUE AVEC EPIC PL

Administrateur intéressé

- Monsieur CAMPONE Mario.

Objet de la convention

Le comité départemental a versé sur 2023 une subvention de 15.000 € au profit de l'Association EPIC PL, dont Monsieur Mario CAMPONE est le Président. Cette subvention a pour objet de soutenir les actions de cette association dans la surveillance des cancers et la production d'indicateurs d'incidence de qualité.

Fait à Saint-Herblain, le 2 avril 2024

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique



Céline BRAUD

Associée

ANNEXE 1

CONVENTIONS CONCLUES

AVEC LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Objet et Nature	Charges constatées sur l'exercice
Achats d'études et de prestations de services (réalisation fidélisation, prospection, marketing direct, street marketing...)	188 846
Fournitures	1 421
Achats de marchandises (revue Vivre, prévention alimentation)	5 069
Assurance (auto mission)	2 605
Recherche et développement (études sur fidélisation, marketing...)	7 763
Publications (documentation mise à disposition du public publiée par la LNCC)	11 326
Voyages, déplacements, réceptions	191
Frais postaux, affranchissements	68 176
Liaisons informatiques	0
Allocations accordées	804 736
Subventions versées par l'association	
Cotisations liées à la vie statutaire	144 808
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0
TOTAL	1 234 942

Objet et Nature	Produits constatés sur l'exercice
Prestations de services (remboursements frais divers en lien avec relations LNCC)	888
Subventions	0
Legs et assurance vie	705 427
TOTAL	1 273 230